

LE

Messager de la Foi

ET DES BONNES ŒUVRES

PARAISSANT CHAQUE SEMAINE

SOUS LE PATRONAGE DE SAINT JOSEPH

AVEC L'APPROBATION DE SA GRANDEUR MGR. DE MONTRÉAL



Le juste vit de la Foi. (Rom. 1, 17.)
La Foi qui n'a point les œuvres est
morte en elle-même.
(St. Jacq., ch. II, v. 17.)

MONTREAL

EUS. SENÉCAL, IMPRIMEUR-ÉDITEUR, 10 RUE ST. VINCENT
1873

Grandeur du Chrétien Dignité de son Ame.

Noverim te, Domine Noverim me.

Seigneur faites que je vous
connaisse, et que je me
connaisse moi-même.

ST. AUGUSTIN.

Apprendre à nous connaître, en méditant notre Grandeur aux yeux de la foi, voir et comprendre ce que nous devons à Dieu et ce que nous nous devons à nous-mêmes est bien assurément le plus digne objet de nos études.

En voyant ce que nous sommes nous comprendrons, au au moins en partie, ce qu'est Dieu puisque nous n'avons rien qui ne nous vienne de lui.

Trois choses contribuent surtout à faire ressortir la Grandeur du chrétien aux yeux de la foi : le privilège de sa naissance, la dignité de sa nature, et la sublimité de sa fin.

PREMIÈRE CONSIDÉRATION SUR LA GRANDEUR DE L'HOMME.

Le privilège de sa naissance.

L'homme a une double naissance, la naissance naturelle qui l'a tiré du néant et lui a donné l'être, c'est sa création ; la naissance spirituelle qui l'a tiré du péché et lui a donné la vie de la grâce, c'est sa régénération par le baptême. Envisagé sous ce double aspect, l'homme se montre à nous admirable de grandeur.

1o. — L'homme est grand par le privilège de sa création. Nous savons comment Dieu a créé tout ce qui existe : le ciel et les astres, la terre et les mers, les plantes et les animaux ; une parole lui a suffi : *Il a dit, et tout a été fait.* Mais quand il s'agit de créer l'homme, Dieu procède différemment. Il semble rentrer en lui-même, comme délibérer quelques instants, et soudain, avec la satisfaction de l'ouvrier qui a trouvé son chef-d'œuvre, il dit : *Faisons l'homme, — faisons-le, non pas comme le reste des animaux, mais faisons-le à notre image et à notre ressem-*

blance. Considérons, à ce moment solennel, le silence de la nature entière attendant l'apparition de son roi,— l'étonnement des anges contemplant les merveilles dont ils sont témoins : et, au milieu de cette attente universelle, Dieu qui prend, dans ses mains divines, un peu du limon de la terre pour en former le corps de l'homme.— Qu'il est facile de voir que c'est ici sa créature privilégiée ! Avec quelle complaisance ses doigts immortels, qui avaient dédaigné d'arranger les cieus et de placer les astres, pétrissent eux-mêmes cette argile et en font sortir le corps d'Adam, admirable de grâce et de noblesse ! quelle beauté est répandue sur sa personne ! quelle dignité dans sa démarche ! comme il porte sur son *front couronné de gloire* l'empreinte de son origine divine ! Tous les animaux ont la tête baissée vers la terre dont ils sont tirés ; l'homme seul porte la tête droite et élevée ; son attitude est celle du commandement ; ses yeux ont reçu l'ordre de regarder sans cesse le ciel, comme pour lui indiquer que là est son origine et sa fin.

O homme ! s'écrie un éloquent évêque, Mgr. Fayet : lève le front vers le ciel et admire tes grandeurs. Roi de la terre, tu la couvres à ton gré de villes et de palais, de fleurs et de moissons. Roi de la mer, tu te balances sur ses abîmes, tu te joues au milieu de ses tempêtes, tu poses des digues à sa fureur, tu t'enrichis de ses trésors : tu commandes à ses vagues écumantes de s'aplanir pour servir de chemin à tes découvertes. Roi des animaux, tu domptes les plus forts, tu apprivoises les plus féroces, et, quand il te plaît, tu leur ordonnes de t'amuser, de te servir ou de disparaître. Roi des éléments, l'air, la lumière, le feu et l'eau, instruments dociles de ton génie, se laissent manier et emprisonner par ta volonté. Ce n'est pas tout encore ; celui qui d'un mot, créa l'univers, a semblé se recueillir en lui-même quand ton tour fut venu de sortir du néant ; il t'a fait à son image, il t'a vivifié de son souffle, te donnant une âme où, comme dans un miroir fidèle, se réfléchissent ses attributs divins ; âme intelligente et libre, qui connaît la jus-

tics et la vertu, qui vole en un clin d'œil d'une extrémité du monde à l'autre, s'élançe jusqu'aux astres, les admire en passant, et regarde au delà."

"L'homme, dit Lacordaire, rassemble sur sa noble figure l'image des deux mondes auxquels il appartient : le monde des corps et le monde des esprits. Supérieur, dans la disposition de ses traits, à tout ce que l'imagination peut rêver de plus parfait, il y appelle encore, du fond de son âme, le reflet de la pensée et l'expression de la vertu. S'il ouvre les yeux, c'est un esprit qui vous regarde, s'il laisse ses lèvres silencieuses, c'est la grâce du cœur qui les anime en les fermant ; si la sérénité éclaire son front, c'est la paix d'une conscience droite qui y répand la lumière et le repos. L'homme est donc la plus belle de toutes les créatures visibles, le chef-d'œuvre de l'amour et de la toute-puissance divine, le roi du monde ; plus que cela, l'image vivante du Dieu qui l'a créé."

O mon Dieu ! serais-je assez malheureux pour défigurer, par le péché, le chef-d'œuvre de votre amour ! Ne le permettez pas, Seigneur.

2o. Si l'homme est grand par le privilège de sa création, il est plus grand encore par sa régénération dans le baptême. En effet, par le privilège de sa création, l'homme est le chef-d'œuvre de Dieu, sa créature de prédilection ; car par la nouvelle naissance qu'il reçoit dans le baptême, il est élevé à la dignité d'enfant même de Dieu. Quelquefois, dans vos rêves d'ambition, vous avez désiré être né sur les marches d'un trône, être le fils de quelque grand roi, mais songez donc que, par le baptême, vous êtes devenu enfant de Dieu.

"Dans ce seul titre, que de grandeur ! que d'augustes prérogatives !" — "Vous êtes l'enfant de Dieu," c'est-à-dire, comme le déclare saint Pierre, que vous participez à la nature divine, — que vous avez la même substance que Dieu, — que vous êtes en quelque sorte semblable à lui, comme un enfant est semblable à son père. — Vous êtes l'enfant de Dieu ! Dès lors, vous devenez son héritier,

l'objet de ses plus douces complaisances ; ses regards veillent sur vous, comme les regards d'une mère veillent sur son enfant ; ses anges vous gardent ; *un cheveu ne tombe pas de votre tête sans la permission de votre Père céleste.*—Vous êtes l'enfant de Dieu ! c'est au ciel qu'il vous faut remonter pour chercher, jusque dans le sein de la Divinité, votre origine et votre noblesse.—Vous êtes l'enfant de Dieu ! Par conséquent, vous êtes au-dessus de ce que la terre a de plus grand et de plus relevé ! Que les hommes vantent la noblesse de leur naissance, la beauté des alliances qu'ils veulent contracter, l'illustration de leurs aïeux ; votre titre d'enfant de Dieu vous met au-dessus de toutes ces gloires.—Si les grands du monde vous montrent avec orgueil leurs titres, leurs domaines, leurs palais, montrez le ciel et dites : Je viens de là, c'est là qu'est ma famille, c'est là qu'est ma demeure, le Dieu qui y règne m'appelle son enfant, et il veut que je l'appelle mon Père ¹.

O mon Dieu ! à quelle dignité vous m'avez élevé !

J'étais dans le néant, et vous m'en avez tiré pour faire de moi votre créature privilégiée. J'étais dans le péché, et vous m'en avez purifié dans votre sang, pour faire de moi votre enfant bien-aimé, l'enfant de votre Eglise, l'héritier de votre royaume. O Dieu si magnifique dans vos dons ! faites que je vous aime, puisque vous êtes mon Père ; que je sois docile à la voix de votre Eglise, puisqu'elle est ma mère ; que je fasse du ciel l'objet de tous mes vœux, de toute mon ambition, puisqu'il est mon héritage et ma future patrie. Ainsi soit-il.—Imité de l'abbé Polge.

N. B.—Les deux autres considérations sont réservées pour les numéros suivants.

¹ Luc, XXI, 18.

Consécration de Mgr. Edouard C. Fabre

(Evêque de Gratianopolis)

A L'EGLISE DU JÉSUS, JEUDI PROCHAIN A 9H. A. M.

CÉRÉMONIES DE LA CONSÉCRATION DES ÉVÊQUES.

Ce mot évêque vient du grec *episcopos* et signifie qui surveille, qui a l'intendance. Ce nom convient parfaitement aux apôtres et à leurs successeurs établis par Jésus-Christ pour conduire et gouverner son Eglise : *Posuit episcopos regere Ecclesiam Dei*¹.

L'épiscopat n'est pas un orde distingué du sacerdoce : il en est la plénitude et la perfection². C'est une extension du caractère sacerdotal, une augmentation de pouvoir sur le corps mystique de Jésus-Christ, enfin une dignité plus élevée, instituée par notre Seigneur pour donner des chefs, des directeurs, des surveillants aux prêtres, conduisant les différentes parties de l'Eglise, aux ministres inférieurs et à tous les fidèles.

Jésus-Christ a envoyé les apôtres ; les apôtres, selon l'ordre qu'ils en avaient reçu, ont imposé les mains à ceux qu'ils ont établis évêques des âmes ; et c'est en renouvelant cette sainte cérémonie que leurs successeurs consacrent et élèvent à l'épiscopat ceux que le Seigneur appelle à cette sublime et importante mission.

Si l'imposition des mains est la cérémonie essentielle de la consécration des évêques, les autres rites que l'Eglise recommande d'observer dans cette circonstance n'en sont pas moins augustes ; leur antiquité, leurs mystérieuses significations et la beauté des prières qui les accompagnent, les rendent infiniment respectables, et elles sont pour les Chrétiens une source abondante de lumières et d'édifi-

1 Saint Luc act. XX, 28

2 Voyez Sain: Thomas.

cation. Nous les indiquerons en peu de mots et nous ferons ressortir le sens spirituel qu'elles renferment.

Notre saint père le pape, chef visible de l'Église et successeur de saint Pierre, à qui Jésus-Christ a confié le soin de paître les brebis et les agneaux, donne à tous les évêques du monde chrétien l'institution canonique. Le choix de l'élu n'est pas toujours fait de la même manière, et aujourd'hui encore, il diffère selon les usages et les lois des nations. Autrefois en France le clergé et le peuple de chaque église désignaient leur évêque, le métropolitain et ses suffragants lui imposaient les mains. Aujourd'hui le Prince choisit l'élu, le présente au pape, et après avoir obtenu les bulles du souverain Pontife, l'évêque nommé est libre de se faire sacrer par ceux qui lui conviennent.

Pour l'Amérique du Nord, l'Asie, etc., c'est le Pape lui-même qui nomme les Évêques.

Pour la sainte cérémonie, d'une consécration épiscopale, d'après les lois de l'Église trois évêques sont nécessaires : un consécrateur et deux assistants.

L'élu et le consécrateur doivent jeûner la veille pour attirer sur eux par la pénitence et la prière, les grâces dont ils auront besoin l'un et l'autre pour conférer et recevoir dignement la plénitude du sacerdoce.

L'autel où doit se faire la cérémonie est solennellement paré ; du côté de l'évangile on en dresse un portatif où l'évêque élu récitera les prières de la première partie de la messe.

L'Évêque Consécrateur et ses Assistants montent à l'autel : le premier s'assoit sur un fauteuil dressé devant le tabernacle, les deux autres sur deux sièges placés au bas de l'autel en face l'un de l'autre, et l'Élu sur un tabouret fixé devant celui du Consécrateur. Le plus ancien des Assistants dit : *Révérendissime Père, notre mère la sainte Eglise demande que vous consacriez évêque ce prêtre qu'elle vous présente.* — *Avez-vous la Bulle Apostolique ?* réplique l'évêque consécrateur. — *Nous l'avons,* répond-on, et aussitôt un secrétaire lit à voix haute la bulle du souverain pontife.

Après cette lecture l'évêque consécrateur dit : *Rendons grâces à Dieu.*

D'après les lois de l'Eglise, on ne peut ordonner un évêque que pour un siège désigné ; le pape seul, comme nous l'avons déjà observé, peut donner l'institution canonique, et c'est la raison pour laquelle il est nécessaire de lire la bulle d'institution, pour prouver que l'élu ne se présente pas de lui-même, mais qu'il est légitimement appelé par l'Eglise.

Il se met aussitôt à genoux devant le consécrateur, et posant les deux mains sur l'évangile il fait le serment de fidélité à Dieu et à l'Eglise : *Que Dieu me soit en aide, dit-il, et ses saints évangiles.* Il se lève, reprend sa place, et le consécrateur procède à son examen sur la foi, sur les mœurs et sur sa résolution de se conformer en tout aux règles établies par l'Eglise. Cette démarche montre avec quel soin l'Eglise veille pour qu'on n'admette à l'épiscopat que des hommes d'une foi intacte et d'une vie irréprochable.

On commence la messe, l'officiant au grand autel, et l'élu à l'autel qui lui a été préparé. Avant l'évangile, le consécrateur reprend son fauteuil, l'élu et les assistants se mettent à leur place. Le premier rappelle à l'évêque nommé quels seront ses devoirs. *Il faut, lui dit-il, que l'évêque juge, interprète, consacre, confère les ordres, offre le saint sacrifice et baptise.* Puis il adresse au clergé et aux fidèles ces paroles : *Mes très chers frères, prions le Seigneur Dieu tout-puissant afin que pour l'utilité de l'Eglise, il comble de faveurs, dans sa bonté, l'élu qu'il a daigné choisir, Par Notre Seigneur Jésus-Christ.*

Alors l'évêque nommé se couche à terre, et le consécrateur récite, comme à l'ordination des sous-diacres, des diacres et des prêtres, les Litanies des Saints ¹ et, en faisant trois fois sur lui le signe de la croix, conjure le Seigneur de le bénir, de le sanctifier et de le consacrer

¹ Voyez les cérémonies de l'ordination du sous-diacre.

L'élú se lève, se met à genoux devant le célébrant qui, en silence, ouvre et pose sur ses épaules le livre des évangiles. Un clerc devra le soutenir et le porter ainsi pendant toute la cérémonie. Ce livre, ainsi porté rappelle le joug du Seigneur que l'évêque devra porter avec joie jusqu'à la fin de sa vie.

Le consécrateur et ses assistants lui imposent les mains en disant : *Recevez le Saint-Esprit.* Cette cérémonie est la plus importante de l'ordination ; c'est elle qui proprement confère la grâce, avec le caractère Episcopal ; selon ces paroles de saint Paul à Timothée : *Ne négligez pas la grâce qui est en vous et qui vous à été donnée par l'imposition des mains.*

Le consécrateur récite une prière, puis une préface magnifique, où il rappelle l'origine et la dignité de l'épiscopat, ses hautes et sublimes fonctions, les grâces nécessaires pour les exercer saintement, et conjure avec instance le Seigneur de regarder son élu avec complaisance, de le bénir, de le consacrer. Il s'arrête pour oindre avec du saint chrême, en forme de croix, la tête de l'évêque désigné. Il continue la préface et demande à Dieu pour celui qu'il a choisi *la constance de la foi, la pureté de l'amour, la sincérité de la paix ; que son épiscopat soit un ministère de réconciliation ; que sa parole, éloignée du langage séduisant du monde, soit pleine de vertu et de vérité ; enfin, qu'il soit ardent dans sa sollicitude, brûlant de zèle, qu'il déteste l'orgueil et qu'il chérisse l'humilité.*

Après cette préface, le célébrant lui consacre les mains avec le saint-chrême. *Que ses mains soient ointes avec le chrême sanctifié. Soyez oint et consacré comme David fut oint et consacré par Samuel. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.*

On ne fait point aux prêtres l'onction sur la tête ; et on se sert pour leurs mains, de l'huile des catéchumènes, pour faire voir qu'ils ne reçoivent pas l'Esprit-Saint avec la même plénitude. Le saint-chrême, composé d'huile et

de baume et employé pour la confirmation, représente l'abondance entière des dons du divin Paraclet.

L'officiant bénit le bâton pastoral et le donne à l'évêque. *Recevez, lui dit-il, ce bâton pastoral, symbole de votre autorité. Soyez plein de douceur en reprenant le vice, et gagnez les cœurs pour y faire germer les vertus.*

Il lui présente l'évangile, le lui fait toucher pour l'avertir que son devoir le plus indispensable est d'annoncer l'évangile au peuple dont le soin va lui être confié. L'officiant et les évêques assistants lui donnent le baiser fraternel en disant : *Que la paix soit avec vous* ; il leur répond : *Et avec votre esprit.*

Le consécrateur continue la messe. A l'offrande le nouvel évêque présente deux cierges, deux pains et deux petits barils de vin. Il témoigne par cette offrande qu'il veut toujours être en communion avec lui : qu'il le regardera toujours comme son maître [†].

Le nouvel évêque monte à l'autel avec son consécrateur et ils disent ensemble la sainte messe pour montrer l'unité du sacrifice et de l'épiscopat. Cet usage n'a jamais varié dans l'Eglise.

Après la communion, l'élu reçoit la mitre comme un casque de salut que l'Eglise lui donne pour le rendre formidable aux adversaires de la vérité. Le consécrateur lui met des gants en conjurant le Seigneur de lui accorder un cœur sans tache et la pureté du nouvel homme, afin que les sacrifices et les prières qu'il offrira soient agréables au ciel et utiles à la terre.

Puis il le conduit sur le trône qui lui a été préparé comme pour le mettre en possession de sa chaire épiscopale.

La consécration d'un évêque est un bienfait signalé de Dieu qui continue l'œuvre de sa miséricorde et perpétue son Eglise en lui donnant des pasteurs : il est juste de lui

[†] Cette double offrande rappelle ce qui était en usage dans les premiers siècles ; d'abord l'offrande du pain et du vin pour la messe, et ensuite une espèce de redevance envers le métropolitain, qui alors imposait toujours les mains aux évêques de la province.

en rendre de solennelles actions de grâces. A cette fin le célébrant entonne le *Te Deum*. Pendant que le clergé et les fidèles le chantent, les évêques assistants conduisent le nouvel évêque tout autour de l'église pour le montrer au peuple et pour qu'il répande sur les fidèles ses premières bénédictions.

Après le *Te Deum*, l'évêque consécrateur récite cette touchante oraison : " O Dieu, Père et Pasteur de tous les fidèles, regardez avec bonté ce ministre que vous avez daigné établir pour gouverner une partie de votre Eglise donnez-lui, nous vous en conjurons, de croître en paroles et en œuvres pour l'édification de ceux qu'il gouverne afin qu'il puisse arriver à la vie éternelle avec le troupeau qui lui est confié. Par Jésus-Christ Notre Seigneur. Ainsi soit-il."

Le nouvel évêque monte à l'autel pour donner au clergé et au peuple une bénédiction solennelle. Le Seigneur vient de l'enrichir de ses dons pour le salut de ses frères, il lui convient de commencer à répandre sur leurs têtes et dans leurs cœurs les infinies miséricordes du Tout-Puissant ; il dit :

" Que le nom du Seigneur soit béni,—le peuple répond :
" Maintenant et dans tous les siècles.

" Tout notre secours est dans le nom du Seigneur.
" Réponse : Qui a fait le ciel et la terre.

" Qu'il vous bénisse, le Dieu tout-puissant, Père, Fils
" et Saint-Esprit. *Rép* : Ainsi soit-il."

Il fait en même temps trois fois le signe de la croix sur les assistants prosternés à ses pieds.

Enfin, pour remercier les évêques qui lui ont imposé les mains et pour leur témoigner le désir qu'il a de les conserver longtemps comme amis et comme modèles, par trois fois, à genoux devant eux, il dit : *Ad multos annos* ; vivez de longues années. Il se lève et se retire après avoir reçu de nouveau le baiser de paix de l'évêque consécrateur et de ses assistants.

Annonce du Mois de Marie.

Nous touchons au mois de Marie. C'est chaque année une époque de réjouissance et de piété pour la population de Montréal, mais quel ne sera pas cette fois, le redoublement de piété et de ferveur qui animera les bons fidèles de nos paroisses ? De toutes parts dans le monde chrétien, les yeux sont tournés plus que jamais du côté de Rome, du côté du père commun, de notre vénéré Pontife, Pie IX, au sujet de qui des nouvelles récentes nous avaient plongé dans la frayeur : ah ! qui ne priera la divine Vierge pour son Pontife chéri, Celui qui l'a proclamée *Immaculée dans sa Conception*, et qui par l'influence de cette bénite Vierge, traverse avec tant de calme et de sérénité, ces années d'orage et de révolution ? ne touchons-nous pas à un dénouement de tous nos malheurs ? qui ne l'espérerait ? qui n'en garderait dans son sein comme une divine assurance ? que de fois nous irons donc nous prosterner au pied de cette image bénie qu'il vient de nous envoyer, double souvenir et de sa céleste patronne la Reine de toute l'Eglise, et aussi de Lui-même.

O vous, qui aimez Marie, comme la plus tendre des mères ; vous qui connaissez son inépuisable tendresse pour les âmes qui l'invoquent, et vous même qui n'avez pas encore recherché ni obtenu ses faveurs, Marie vous appelle joignez-vous, de tout votre cœur et avec une entière confiance, à tant d'âmes saintes qui l'honorent, pendant ce mois qui lui est consacré : heureux ceux qui répondront à cet appel. Si vous voulez obtenir la conversion de vos âmes, si vous désirez quelque grâce importante pour vous ou pour quelqu'un de vos proches, adressez-vous à Celle dont le pouvoir est si grand auprès de Dieu et qui ne rebute jamais personne. Ce mois sera riche en faveurs : heureux ceux qui auront confiance.

Que vous êtes douce et clément, auguste Mère de mon Dieu !

Sauvé Miraculeusement.

L'histoire que nous allons rapporter s'est conservée avec un tel cachet de vérité dans tous ses détails, que Juste Lipse, cette grande puissance intellectuelle du seizième siècle, l'a écrite en homme qui n'admet pas la possibilité du doute.

Au commencement du mois de mai de l'an de grâce 1405, un jeune homme de bonne mine, âgé de vingt-huit ans, et très-dévoit à la sainte Vierge, se mettait en route pour un pèlerinage à Notre-Dame de Hall.

Il se nommait Jean Sampenoy et habitait la ville d'Epernay.

Vers la fin de la première journée, entre Rheims et Laon, il fut rejoint par deux gaillards qui, le jugeant à sa mine, lui demandèrent à quel pèlerinage il se rendait.

—A Notre-Dame de Hall, répondit-il.

—Tiens ! dirent les deux survenants, c'est aussi là que nous allons ; nous pourrions faire agréablement route ensemble.

Le pèlerin n'imagina point que ce fut là une dangereuse rencontre. Les deux individus ralentirent le pas, et tout alla bien jusqu'à Avesnes, excepté que Jean Sampenoy trouvait ses compagnons un peu dissipés, un peu buveurs, un peu suspects pour de pieux pèlerins. Il fut donc médiocrement surpris lorsqu'à la porte d'Avesnes, des hommes d'armes, qui semblaient postés là pour les attendre, les arrêtrèrent. Mais il le fut d'avantage de se voir arrêté avec eux. Il frémit quand le sergent qui les tenait prononça leurs noms : c'étaient deux voleurs de grand chemin, la terreur de tout le pays. Il se hâta de dire comment il se trouvait dans leur compagnie, déclinant son nom de Jean Sampenoy, son lieu de naissance, et le but de son voyage. Mais quelle ne fut pas sa consternation quand les deux voleurs, qui sans doute n'étaient pas las de mal faire, comme dit la relation, déclarèrent au contraire qu'il était des leurs, ajoutant malicieusement de faux détails ;

sur quoi Jean Sampenoy fut jeté avec les deux bandits dans un cachot.

Les procès ne traînaient guère, à cette époque. Le lendemain matin, le pauvre Jean, qui n'avait pas dormi de la nuit, fut mené avec ses deux compères au gibet, dressé hors de la ville.

A tout ce qu'il disait de son innocence, les juges répondaient qu'il était plus endurci que les deux autres, puisqu'il n'avouait rien, quand ses compagnons plus sincères, persistaient à le charger. Cependant le bon moine qu'on avait appelé pour l'assister déclara que devant Dieu il le croyait innocent.

—Père, dit le Prévôt, il faut que ce soit un fier scélérat puisqu'il vous a séduit vous-même. Comme le pire des trois, il sera pendu le dernier.

Jean Sampenoy sanglottait à fendre le cœur. Les deux autres, en brigands qui savaient bien n'avoir grâce ni pardon à espérer, demandaient à boire, ricanaient devant le Religieux qui voulait sauver leurs âmes, et s'obstinaient à perdre le bon pèlerin. Finalement les deux misérables moururent impénitents.

Après qu'ils furent pendus, on fit monter Jean à la funeste échelle. Avant de mourir, il conjura l'assistance de croire à sa déclaration : il affirma de nouveau qu'il était un pèlerin innocent, de Notre-Dame de Hall, et pria ceux qui l'écoutaient d'invoquer pour lui cette bonne Mère, attendu qu'il n'avait plus d'espoir qu'en elle.

Le moine s'étant mis à genoux, toute l'assistance apitoyée s'agenouilla pareillement, chanta le *Salve Regina* et se dispersa ensuite en disant pour Jean un *De Profundis*.

Il y avait une heure que les trois quarts des spectateurs avaient disparu et que le pèlerin ne donnait plus signe de vie. Toutefois, il restait encore au pied du gibet une notable réunion de gens qui attendaient, sans se rendre compte de ce qui se passait dans leur cœur. C'est qu'il leur semblait que Notre-Dame de Hall ne pouvait pas abandon-

ner son pèlerin, s'il était honnête, comme il en avait l'air. C'est aussi que le pendu, sans mouvement dans son affreuse position, n'avait pas fait les cotorsions de mort des deux autres, et qu'il semblait soutenu dans les airs par quelque chose de surnaturel.

Tout à coup on vit arriver à cheval un gentilhomme du pays, estimé de tous par sa vertu et son influence : c'était le seigneur Jean de Selles. Il s'adressa au Prévôt qui n'était pas encore parti :

—Je viens vous supplier, Messire, dit-il, de me donner la vie de cet innocent, dont je me fais caution.

Il montrait de la main le pèlerin pendu.

—S'il est innocent, répondit le juge, vous auriez dû venir deux heures plus tôt ; car je ne peux plus vous donner sa vie. Mais très-volontiers je vous laisse son corps.

Le seigneur Jean de Selles, ne répliquant rien, aida le bourreau à descendre le pauvre homme, qui dès qu'il fut à terre, se mit à genoux pour remercier son libérateur, tandis que les assistants poussaient des cris de surprise et de joie.

—Ce n'est pas à moi, dit Jean de Selles, que vous devez rendre grâces, mon enfant, mais à une dame qui m'a tout-à-l'heure envoyé ici et que vous saluerez à Hall. Je vous prie de lui dire pour moi un *Ave Maria*.

Le reste se divine. Jean Sampenoy accomplit son pèlerinage, et arrivé à Hall, il y brûla un fameux cierge à Notre-Dame.

Il n'était pas volé.

Pie IX à l'hospice de Tata-Giovanni.

L'excellent Pontife que la providence destinait à être le Père de tous les fidèles commença son ministère à Rome, à l'hospice de *Tata-Giovanni*, où il devint le père des enfants délaissés. Qui pourrait dire les témoignages de tendresse

et de dévouement que ce bon père donna à ses chers orphelins tout le temps qu'il passa milieu d'eux ?

Ce fut dans l'église de cet hospice qu'il célébra sa première messe. "Ce sanctuaire, dit M. de Saint-Hermel, était plus beau pour lui que toutes les basiliques : c'était la basilique des indigents."

Le jeune prêtre que Dieu préparait à de si grandes choses parut au saint autel plus semblable à un Séraphin ravi en Dieu qu'à un homme mortel.

Jusque là, l'abbé Mastai n'avait été pour les pauvres enfants de *Tata-Giovanni* qu'un pieux et charitable conseiller. Dès qu'il eut été ordonné prêtre, il prit la direction de l'hospice, et devint le père de tous les jeunes orphelins et le guide de leur conscience. La Providence voulait que cette maison où il avait donné tant de précieuses leçons de vertu lorsqu'il était encore jeune homme, et où il avait répandu les premières grâces de sa vocation ecclésiastique, reçut aussi le premier dévouement de son sacerdoce ; elle voulait que celui qu'elle destinait à un si sublime ministère fit son apprentissage au milieu des enfants et des pauvres.

ANNONCES

On recommande aux prières, Sœur Marie Emilienne Poirier, dite Sœur de Saint-Camille, de la Congrégation Notre-Dame : Sœur Marie Lebel, dite Sœur Marie Zozime, du Couvent de Jésus Marie. Sœur ... Beaubien de l'Hôpital-Général, et les Associés de l'union de Prières décédés depuis la dernière publication.

James Phelan ; James Brackin, Léon Clavel ; l'épouse de Barthélemi Couturier ; l'épouse de Frs. Marsan Lapierre ; Céline Morache ; Ulric Luch ; Louis Pellerin ; Adélaïde Beauchamp ; Ange Jean Gauthier.

MARDI PROCHAIN.—29 courant, à 8 h. p.m. Lecture de M. l'ABBÉ MARTINEAU, au Cabinet de Lecture Paroissial, au profit d'une bonne œuvre. Il y aura des chœurs de musique avec orchestre, exécutés par MM. les amateurs du chœur de la Paroisse Notre-Dame.